



3 - Construire une appartenance territoriale¹

INTRODUCTION

L'appartenance territoriale fonctionne comme un ascenseur, dans les deux sens. Un projet de territoire bien construit s'appuie sur les richesses et les atouts qui rendent le territoire attractif et répond aux attentes et modes de vie des habitants, favorisant ainsi leur attachement au territoire. L'appartenance est donc à la fois historique et construite, et diffère fortement d'un territoire à l'autre.

REPÈRES

- La proximité et l'attractivité des territoires, leviers d'attachement territorial

La proximité aux services publics peut s'analyser sous deux angles complémentaires :

- la fréquence d'utilisation (quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, annuelle) et le temps nécessaire pour accéder au service (moins de 15 minutes, moins de 30 minutes, au-delà). Le croisement de ces deux variables aidera à positionner géographiquement le service public ;
- la réactivité et/ou la connaissance nécessaires à la mise en œuvre efficace du service public (intervention rapide sur les voiries, connaissance du terrain).

L'attractivité des territoires est devenue un enjeu incontournable. La concurrence s'est accrue entre territoires et le « marketing territorial » s'est développé. Les slogans, images de marques et campagnes de communication visent à renforcer l'attachement des habitants et développer l'attractivité du territoire sur deux aspects : l'attractivité économique qui vise à attirer les entreprises, et donc à dynamiser le territoire et créer des emplois ; et l'attractivité résidentielle, qui vise à attirer des revenus qui seront potentiellement dépensés sur le territoire. Ce dernier point est toutefois mis à mal par l'accroissement de la mobilité, qui déconnecte lieux de résidence, d'emploi et de consommation.

¹ Fiche synthèse réalisée grâce au « VADEMECUM des évolutions territoriales à usage des conseillers formations et référents de territoire dans la production d'une offre de service adaptée » réalisé par la Délégation Pays de la Loire du CNFPT et l'INSET d'Angers.



Le fait intercommunal : enjeux, stratégie, sens



Mais l'attractivité est également synonyme de préservation et maintien sur le territoire : des atouts, des richesses, des populations. La constitution d'un observatoire du territoire permet d'identifier en permanence les forces et faiblesses de celui-ci face aux évolutions de la société et de la conjoncture économique.

Enfin, la proximité des services limite dans une certaine mesure les déplacements de la population.

- La notion de citoyenneté intercommunale²

Pour la première fois en mars 2014, dans les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel direct, par fléchage, dans le cadre des élections municipales. Même si cela constitue les prémices de la « démocratisation » de l'intercommunalité, on peut penser que cela participera au développement d'une citoyenneté intercommunale, à la prise d'engagements des élus sur les intérêts communautaires et à la médiatisation des enjeux communautaires. A terme, et notamment avec la réforme de la fiscalité locale, l'électeur, l'usager et le contribuable pourraient bien se réconcilier dans un citoyen intercommunal.

- La notion de bassin de vie

« Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. On délimite ses contours en plusieurs étapes. On définit tout d'abord un pôle de services comme une commune ou unité urbaine disposant d'au moins 16 des 31 équipements intermédiaires. Les zones d'influence de chaque pôle de services sont ensuite délimitées en regroupant les communes les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, par la route à heure creuse. Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune la plus proche proposant cet équipement. Les équipements intermédiaires mais aussi les équipements de proximité sont pris en compte³. »

² « Intercommunalités », N°149, octobre 2010, mensuel édité par l'ADCF.

³ Extrait du site internet de l'INSEE : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/bassin-vie-2012.htm>



Le fait intercommunal : enjeux, stratégie, sens



- La notion de communauté de destin

La notion de communauté de destin fait référence à une population liée par des valeurs de solidarité, de filiation et tournée vers un avenir commun.

✓ À RETENIR

- La proximité et l'attractivité du territoire sont des leviers d'attachement au territoire. Ils sont en proie à de fortes évolutions sociodémographiques et économiques, ce qui suppose que le territoire soit en perpétuels observation et ajustement.
- Les notions de bassin de vie, de citoyenneté intercommunale et de communautés de destin peuvent aider le travail sur la construction d'une appartenance territoriale.